



Communiqué de presse
22 mars 2018

Journée mondiale de l'eau La CLCV pour une politique ambitieuse de l'eau en France

À l'occasion de la journée mondiale de l'eau la CLCV réitère son engagement en faveur d'une politique de l'eau ambitieuse avec un double objectif : préserver la ressource et répondre aux exigences de qualité et de sécurité des consommateurs.

Face à l'accélération des changements climatiques et ses conséquences sur la ressource, 2018 doit être une année importante pour évoquer les enjeux liés à l'eau. Si à l'échelle internationale l'ONU mène de nombreuses actions, en France les problématiques ne manquent pas. La CLCV agit concrètement pour le pouvoir d'achat des consommateurs, pour la protection de la ressource et pour un service public de qualité.

Appliquer le principe pollueur-payeur

La CLCV milite pour une application équitable du principe pollueur-payeur et n'accepte pas que les ménages supportent encore près de 80 % des redevances, sans bénéficier en retour des aides auxquelles ils auraient droit.

Des investissements publics pour aider le particulier à réduire sa facture.

La CLCV est particulièrement attachée au principe de « *l'eau paie l'eau* » (les dépenses des collectivités doivent être équilibrées par les recettes perçues auprès des usagers par les factures d'eau). Les consommateurs payent pour un service public de l'eau efficace et sûr et sont en droit d'attendre des investissements à cet effet.

Les Assises de l'eau seront l'occasion pour la CLCV de mentionner les points suivants :

- Dans le cadre général d'une réduction des moyens alloués à la protection et au traitement de l'eau, nous plaidons pour une utilisation optimale des fonds structurels européens à l'échelle régionale. Nous avons fait part de cette demande au président de l'association des régions de France ainsi qu'à la secrétaire générale des Affaires européennes.
- Les produits phytosanitaires et les perturbateurs endocriniens peuvent se retrouver dans l'eau. À ce sujet, la CLCV participe à différents groupes de travail, notamment dans le cadre de la stratégie nationale de santé et celle de la stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens. Nous plaidons pour leur réduction à la source et pour le renforcement de l'information des consommateurs.
- Concernant l'Assainissement Non Collectif, il est indispensable de remettre à plat l'organisation des services, de mettre fin aux redevances illégales et de revoir la réglementation afin de ne plus imposer des travaux excessifs et coûteux.

[Retrouvez notre plaidoyer pour le 11^{ème} programme des Agences de l'eau sur notre site](#)